

TERRITOIRE DU RWANDA-URUNDI.  
SERVICE DES A.L.M.O.  
A.I.

Usumbura, le 18 janvier 1957  
N° 211.00474.2/1.

=====  
OBJET : -  
Contrat de travail  
Ord. 21/170 du  
31 décembre 1956.

TRANSMIS copie pour information à :  
-Monsieur le Résident du Rwanda à KIGALI  
-Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA  
annexe deux tirés à part de l'ordonnance.

343 / No 1/01  
25/1/57

A Monsieur l'Administrateur de Territoire  
( TOUS )  
de & à  
RUHENGERI.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe  
dix tirés à part de mon ordonnance n° 21/170 du 31  
décembre 1956 portant exécution des dispositions légis-  
latives et réglementaires en matière de contrat de travail.

POUR LE VICE-GOUVERNEUR GENERAL,  
GOUVERNEUR DU RWANDA-URUNDI,  
M.O.  
POUR LE DIRECTEUR DES A.L.M.O.  
LE CHEF DU 1er BUREAU A.I.,  
R. JANSSENS.

